



Non paiement des indemnités de maternités

Par **mimi**, le **25/02/2014** à **18:53**

Bonjour,

Salarié depuis 20ans et rarement malade.

Je suis en congés maternités depuis le 27 janvier 2014.

Malgré de nombreux appels au service de la sécurité sociale et des contact par mail. Ceux ci me répondent que mon dossier est en cours de traitement concernant le paiement des indemnités journalière. Mon état de grossesse ne me permet pas de me déplacer et les réponses des personnes de l'assurance maladie(on sent bien qu'ils en ont rien a faire , le dossier est en cours...) provoquent un état de stress sur ma grossesse.

Je ne suis pas une habitué des arrêts de travail et plutôt boulot boulot. Que dois faire afin de percevoir ce qu'il m'est du. Toute les prestations sociale qui me sont prélevés chaque mois sur mon salaire le sont en temps est en heure !!!!